BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.
Siège Social : 18, Avenue Joseph Anoma, Plateau - 01 B.P. 3802 Abidjan 01
Tél: (225) 27 20 32 66 85 / 27 20 31 55 50 Fax : (225) 27 20 32 66 84
E-mail : brvm@brvm.org Site Internet : www.brvm.org

AVIS N°293 - 2024 / BRVM / DG

Société Ivoirienne de Banque CI

Valeur Théorique du Droit d'Attribution

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) rappelle au public et aux intervenants du marché que conformément au communiqué de la Société Ivoirienne de Banque (SIB CI) relatif à l'augmentation de son capital par incorporation de réserves à raison d'une (1) action nouvelle pour une (1) action ancienne, la valeur théorique du Droit d'Attribution (DA) à la clôture de la séance de bourse du mercredi 13 novembre 2024 est de **3 550 FCFA**.

L'action SIB CI cotera **Ex-droit d'Attribution** à partir du **jeudi 14 novembre 2024** selon les modalités ci-après :

- Cours de référence : **3 550 FCFA**
- Écarts maximaux : **[3 285 FCFA ; 3 815 FCFA]**

Par conséquent, tous les ordres de bourse en attente dans le système de négociation à cette date seront annulés.

Le Droit d'Attribution sera inscrit à la cote de la BRVM à partir du mercredi 20 novembre 2024, sous le symbole **SIBC.DA1**, avec un cours de référence de **3 550 FCFA**.

La période de négociation du DA s'étendra du mercredi 20 novembre au mardi 03 décembre 2024.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays membre de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 13 novembre 2024

Le Directeur Général

Dr. Edoh Kossi AMENOUNVE